



# **POLITIQUE SUR L'ATTRIBUTION DES QUOTAS DE BOSSES SUR LE CIRCUIT NORAM**

**19 octobre, 2020**

## **1. Introduction**

Freestyle Canada se voit attribuer un quota par le Comité NorAm de la Fédération Internationale de ski (FIS) à distribuer aux athlètes canadiens de bosses qui désirent participer au circuit NorAm. L'objectif du présent document est de décrire le processus d'attribution de ces quotas.

Freestyle Canada est responsable de l'attribution des places FIS selon les Règlements pour les Coupes continentales de la FIS et la Politique sur l'attribution des quotas NorAm de Freestyle Canada et ce, chaque année. Rendez-vous au lien suivant pour obtenir les règlements en vigueur pour les Coupes continentales : [https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1603172118/fis-prod/assets/document-library/fs-sb-fk-documents/CoC Rules SB FS FK 2020 21.pdf](https://assets.fis-ski.com/image/upload/v1603172118/fis-prod/assets/document-library/fs-sb-fk-documents/CoC_Rules_SB_FS_FK_2020_21.pdf)

## **2. Objectifs du circuit NorAm**

Au fur et à mesure que les athlètes progressent dans le système de Développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Freestyle Canada ([www.ltad.freestylecanada.ski](http://www.ltad.freestylecanada.ski)), ils sont guidés par des objectifs clés pour leur assurer des expériences de compétitions significatives. Voici les objectifs des compétitions NorAm :

- Offrir aux athlètes engagés dans le cheminement de développement de l'athlète de haute performance (voie d'accès au podium) qui ont un fort potentiel à long terme (8 prochaines années) de monter sur le podium lors de compétitions d'envergure, des possibilités de participer à des compétitions internationales adaptées. En ordre de priorité ces athlètes sont :
  - Athlètes membres de l'équipe nationale (A, B & NextGen)
  - Athlètes membres des équipes provinciales
  - Athlètes de club qui présentent les habilités requises et pour qui l'expérience est appropriée
- Préparer les athlètes aux compétitions de niveau international; circuit de la Coupe du monde FIS (mêmes formats de compétition, exposition à différents parcours, déplacements à l'extérieur du Canada, etc.)
- Offrir des expériences de monter sur le podium en Coupe continentale (Apprendre à performer au stade S'entraîner à la compétition)
- Offrir aux athlètes des occasions de compétition où ils peuvent être identifiés ou possiblement sélectionnés pour faire partie du programme de l'équipe nationale.

## **3. Principes pour l'attribution des quotas NorAm**

Les directives suivantes ont comme but d'aider le Comité NorAm à attribuer les places adéquatement :

- Le circuit NorAm de bosses vise les athlètes de notre système qui sont aux stades du DLTA Apprendre la compétition et S'entraîner à la compétition. Il s'agit normalement de skieurs qui sont dans des programmes d'équipes provinciales ou NextGen. Parfois, il peut aussi s'agir de skieurs dans des

programmes de développement provinciaux ainsi que certains membres de l'équipe nationale B ayant un besoin spécifique.

- Il est important de garder en tête la possibilité de cas d'exception (des skieurs qui ne sont pas encore dans notre système de classement PHP) et Freestyle Canada conserve des places pour des occasions de développement stratégique (Smart Tracking) jugées pertinentes par le Comité d'attribution.

#### **4. Comité d'attribution des quotas en NorAm**

Les places seront attribuées selon le processus décrit par le Comité d'attribution des quotas en bosses pour le circuit NorAm. Le Comité sera composé des personnes suivantes :

- Directeur du PHP pour les bosses
- Gestionnaire du développement de l'athlète de haute performance
- Entraîneur-chef de l'équipe NextGen

Au besoin d'autres entraîneurs du programme haute-performance pourront être consultés.

Le Comité travaillera et communiquera avec le groupe consultatif du Développement de l'athlète de haute performance (entraîneurs des équipes d'OPS, nationale, DAHP) chaque année afin de discuter de la politique NorAm et de la mettre à jour. En cas de conflit, le Comité d'attribution des quotas NorAm a l'autorité de prendre des décisions par le biais d'un vote.

*\*\*Le Groupe consultatif du DAHP en bosses étudiera la présente politique chaque printemps afin de décider si des changements doivent y être apportés, puis la mettra à jour lorsque les quotas seront reçus par la FIS à chaque automne.*

#### **5. Admissibilité de l'athlète**

Pour être admissible à prendre part à un événement NorAm de bosses, chaque skieur doit être en mesure de skier et de faire des sauts dans une piste de bosses de niveau NorAm. En plus, chaque skieur doit:

- Posséder une licence FIS active (et un numéro FIS) et une licence AcroCan 4 avec la couverture d'assurance appropriée
- Participer aux Sélections canadiennes de l'année en cours  
Disposition COVID – Sélection canadienne 2019
- Chaque athlète doit :
  - Être membre d'un programme de développement de l'athlète haut performance reconnu par Freestyle Canada
  - Avoir un plan d'entraînement annuel périodisé
  - Être entraîné par un entraîneur de niveau Compétition Développement (de préférence de statut Certifié, mais au minimum Formé) qui applique le DLTA, GMP et le matrice d'habileté de Freestyle Canada dans le but de développer des athlètes de haute performance.

## **6. Niveau minimal de performance pour les NorAm**

Tous les athlètes inscrits aux compétitions de bosses du circuit NorAm doivent avoir atteint le niveau minimum de performance canadien NorAm durant l'année précédente ou en cours; avant le début des compétitions NorAm en question :

### **Femmes**

Un (1) top-12 lors d'une Coupe Canada (dû au COVID, la Canada Cup 2019 de l'ouest est disponible pour utilisation) ou Sélections canadiennes lors d'une épreuve de bosses en simple;

OU

Un (1) top-12 aux Championnats canadiens seniors lors d'une épreuve de bosses en simple;

Disposition COVID – Championnat canadien 2019

OU

Un (1) top-20 en NorAm lors d'une épreuve de bosses en simple.

### **Hommes**

Un (1) top-16 lors d'une Coupe Canada (dû au COVID, la Canada Cup 2019 de l'ouest est disponible pour utilisation) ou Sélections canadiennes lors d'une épreuve de bosses en simple;

OU

Un (1) top-16 aux Championnats canadiens seniors lors d'une épreuve de bosses en simple;

Disposition COVID – Championnat canadien 2019

OU

Un (1) top-30 en NorAm lors d'une épreuve de bosses en simple.

## **7. Processus d'attribution des quotas NorAm en bosses**

Freestyle Canada est en mesure d'attribuer cinquante (50) places pour les athlètes canadiens le ou avant le 22 décembre 2020 (après la sélection canadienne). Ces places sont partagées également entre les athlètes hommes et femmes; soit 25 places pour les hommes et 25 places pour les femmes. Conformément au Règlement FIS pour les Coupes Continentales, toutes les places non utilisées par un sexe seront redistribuées vers le sexe opposé. L'attribution des places sera effectuée pour les deux épreuves de bosses, soit les bosses en simple et en parallèle. Le comité organisateur déterminera le quota maximal de l'événement et toutes les places non canadiennes non-utilisées seront disponibles pour le Canada (basé sur les critères d'éligibilité et le classement).

Freestyle Canada suivra les 4 étapes suivantes pour l'attribution des places en NorAm :

1. Les athlètes du PHP seront les premiers à recevoir une place
2. La liste de classement de sélection NorAm
3. Places hôtes
4. Places sur invitation

*\*Les athlètes qui ne rencontrent pas les critères de niveau minimal de performance pourront participer à une NorAm après la révision des places sur invitation selon la procédure publiée ici-bas (7.4.1).*

La procédure suivante décrit l'attribution des places en NorAm.

### **7.1 Athlètes du PHP**

Le comité d'attribution retient un nombre de places requis pour les athlètes du PHP de Freestyle Canada qui prendront part aux NorAm. Les athlètes du PHP sont les premiers à recevoir une place pour ces événements. Le processus et les formules du classement PHP sont décrits dans le document Critères de sélection pour l'équipe nationale de Bosses que l'on peut retrouver au lien suivant : <http://freestyleski.com/team/policies/>

### **7.2 Classement de sélections NorAm**

Lorsque les places pour les athlètes du PHP ont été attribuées, Freestyle Canada utilisera le Classement de sélection NorAm pour attribuer les places suivantes.

Le classement de sélection NorAm inclue les résultats, en termes de positions, obtenus aux compétitions admissibles suivantes : NorAm, Sélection canadienne, Championnat canadien et Coupe Canada de l'année précédente. Le classement doit également inclure un résultat de la Sélection canadienne de l'année en cours.

- La somme des 4 meilleures valeurs de position obtenues sera calculée et les athlètes seront classés en ordre décroissant selon leur total de points; soit du pointage le plus élevé au pointage le plus faible.
  - Chaque athlète devra utiliser au minimum un résultat provenant de la Sélection canadienne de l'année en cours.
  - Comme ce classement de sélection représente une sélection canadienne, tous les athlètes « non canadiens » apparaissant sur la feuille de résultat de la Sélection canadienne, des Coupes Canada ou du Championnat canadien seront retirés et les athlètes canadiens auront un classement réajusté. Pour les NorAm, il n'y aura pas de réajustement et les résultats seront considérés comme ils ont été publiés.
  - Les résultats des athlètes étant admissibles aux Circonstances Exceptionnelles seront ajoutés à la liste de classement avant l'attribution des places (voir plus bas).
- Une circonstance exceptionnelle peut être appliquée lorsqu'un athlète a manqué 2 événements de qualification ou plus lors de la saison précédente dû à une blessure. Les athlètes reconnus pour une clause blessure seront inclus dans le classement de sélection NorAm avant l'allocation des places.
  - Pour être considéré pour les circonstances exceptionnelles, une note médicale provenant d'un intervenant reconnu par Freestyle Canada devra être soumise à [sabrina@freestylecanada.ski](mailto:sabrina@freestylecanada.ski) avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020.
  - Freestyle Canada identifiera le niveau des événements manqués et reconnaitra les résultats de l'athlète pour la compétition équivalente survenue immédiatement avant la blessure. Ex. : si la série canadienne dans l'est a été manquée, le résultat de la série canadienne dans l'est de l'année précédente sera utilisé et ainsi de suite.
  - Les résultats utilisés rétroactivement seront pour une période de 12 mois suivant la date de la blessure.

- Une fois que les résultats seront calculés, ils seront insérés dans le classement de sélection NorAm et la sélection se fera selon l'ordre du classement.

### **7.3 Places hôtes**

Deux (2) des 25 places par sexe seront réservées pour les provinces accueillant une compétition NorAm. Si ces places hôtes ne sont pas utilisées, elles seront attribuées comme mentionné à l'étape 7.2. Les places hôtes sont indépendantes du classement de sélection NorAm et ces athlètes doivent remplir **les critères de niveau minimal de performance**.

### **7.4 Places invitées « Wild Card »**

Trois (3) des 25 places par sexe seront réservées en tant que places invitées. Ces places invitées seront offertes à des « athlètes d'exception » afin de leur donner une occasion de prendre part à une compétition NorAm. Sans ces places, ces athlètes n'auraient pas la chance de faire une compétition de ce niveau. Les athlètes utilisant une place sur invitation **n'ont pas à remplir les critères de niveau minimal de performance**.

#### *Processus d'application pour les places sur invitation*

- A. Les applications, provenant d'un représentant provincial, doivent être reçues avant le 11 janvier 2021, 17h (heure de l'est). Les applications doivent inclure :
  - Une lettre écrite indiquant les raisons pour lesquelles l'athlète devrait être considéré pour une place sur invitation.
  - Deux vidéos d'une descente complète de l'athlète en question. Ces vidéos devront être transmis par courriel à [sabrina@freestylecanada.ski](mailto:sabrina@freestylecanada.ski)
- B. Une fois que les applications seront reçues, le comité d'attribution des places en NorAm les révisera et fera l'attribution en fonction de :
  - Niveau technique de l'athlète.
  - L'historique des résultats des deux dernières saisons de l'athlète (incluant la sélection canadienne de l'année en cours).
- C. Une fois la décision prise pour l'attribution des places sur invitation, les entraîneurs en seront informés par Freestyle Canada.
- D. Toutes les places invitées refusées par un athlète ou non-utilisées seront attribuées au prochain athlète sur la liste des places sur invitation. S'il n'y a plus d'athlète sur cette liste, les places seront offertes suivant l'ordre de classement des athlètes ayant atteint les critères de niveau minimal de performance sur la liste de classement de sélection NorAm.

**\*\* DÉFINITION D'ATHLÈTE D'EXCEPTION :** un skieur, qui pour des raisons fortuites, ne fait pas partie du classement de sélection NorAm, mais qui a le talent et le potentiel du niveau NorAm. Cette situation peut survenir à la suite d'événements manqués, de blessure ou d'une très bonne saison d'entraînement.

## **8.0 Autres considérations « incluant la COVID »**

Cette politique est mise en place dans l'intention d'agir à titre de guide, spécifiquement lorsqu'aucun athlète se voit privé de prendre part à une compétition en raison de circonstances imprévues. Lorsque des circonstances imprévues ou hors du contrôle de Freestyle Canada empêchent qu'un nombre adéquat de compétitions de qualification ait lieu de manière juste, le Comité d'allocation se rencontrera pour considérer des résultats de compétitions alternatifs et/ou pour modifier la période de sélection. Tous changements ainsi que le raisonnement derrière ces changements seront communiqués au groupe consultatif du Développement de l'athlète de haute performance le plus tôt possible suivant la prise de décision.

## ANNEXE

### Chartes des valeurs de points

Places	Femmes			
	Nationals	NorAm	CanSel	CanCup
1	87.13	87.13	73.12	63.93
2	86.09	86.09	71.71	62.75
3	85.07	85.07	70.32	61.6
4	84.06	84.06	68.98	60.00
5	83.07	83.07	67.67	57.67
6	82.09	82.09	66.39	55.92
7	81.12	81.12	65.14	54.21
8	80.17	80.17	63.93	54.55
9	79.24	79.24	62.75	50.93
10	78.31	78.31	61.6	49.36
11	77.4	77.4	0	47.80
12	76.5	76.5		46.30
13	75.62	75.62		44.83
14	74.74	74.74		43.39
15	73.88	73.88		42.00
16	0	73.04		40.63
17		72.2		39.30
18		71.38		33.17
19		70.56		24.53
20		69.76		17.48
21		68.98		0.00
22		68.2		
23		67.43		
24		66.68		
25		65.93		
26		65.2		
27		64.47		
28		63.76		
29		63.06		
30		59.44		
31		0		
32				
33				
34				
35				



<b>Hommes</b>				
<b>Places</b>	<b>Nationals</b>	<b>NorAm</b>	<b>CanSel</b>	<b>CanCup</b>
1	87,79	87,79	76,42	66,32
2	86,97	86,97	75,44	65,34
3	86,17	86,17	74,47	64,37
4	85,37	85,37	73,51	63,41
5	84,57	84,57	72,56	62,46
6	83,79	83,79	71,63	61,53
7	83,02	83,02	70,71	60,61
8	82,25	82,25	69,81	59,71
9	81,49	81,49	68,92	58,81
10	80,74	80,74	68,04	57,54
11	79,99	79,99	67,17	56,47
12	79,26	79,26	66,32	55,52
13	78,53	78,53	65,47	54,67
14	77,81	77,81	64,64	53,74
15	77,09	77,09	63,83	52,73
16	76,38	76,38	63,02	51,62
17	75,68	75,68	62,22	50,52
18	74,99	74,99	61,44	49,44
19	74,31	74,31	60,67	48,37
20	73,63	73,63	59,9	47,28
21	72,96	72,96	0	40,78
22	72,29	72,29		33,06
23	71,64	71,64		27
24	70,99	70,99		21,39
25	70,34	70,34		16,95
26	69,7	69,7		12,43
27	69,07	69,07		7,64
28	68,45	68,45		5,86
29	67,83	67,83		3,73
30	67,22	67,22		1,55
31	0	0		0